

Pour alimenter les populations : laissons faire l'agriculture familiale

Peser sur les politiques agricoles et les réglementations pour un environnement plus favorable à l'agriculture familiale dans le cadre de sa transformation pour un développement harmonieux, équitable et durable, telle est la mission du Réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest (Roppa). Entretien avec **Nadjirou Sall**, son secrétaire général.

Face à l'accélération alarmante de la dégradation des écosystèmes et du réchauffement climatique, l'agroécologie s'impose. Quelle est la position du Roppa? Fait-il entendre sa voix?

L'exploitation familiale est durable par essence. Chaque famille paysanne fait, en quelque sorte, de l'agroécologie: elle cherche à conserver le potentiel productif des terres et à le transmettre aux générations suivantes. Le Roppa se mobilise pour la durabilité, la résilience, la préservation des ressources naturelles, la production d'aliments sains. La voix des mouvements paysans commence à se faire entendre à la Cedeao: l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (Araa) a lancé un appel à projets en 2018 pour financer la transition agroécologique. Les instances internationales aussi s'inscrivent dans cette tendance: le comité de l'agriculture, un des organes directeurs de la FAO, a accepté la recommandation de faire de l'agroécologie un axe essentiel et transversal de son action.

L'Uemoa reconnaît à tout produit fabriqué à l'intérieur de la communauté le droit de bénéficier du caractère de produit d'origine communautaire, quels que soient la provenance de la matière première et le type d'entreprise. Que défend le Roppa pour

les produits locaux issus de l'agriculture familiale?

L'engouement des Ouest-africains pour les produits locaux transformés a bondi ces dix dernières années. Il est aujourd'hui bien plus facile qu'avant de trouver, même en ville, du granulé de mil, du jus de bissap, de l'attiéké, du fonio... Les progrès considérables quant à la qualité, à l'ingénierie de transformation, à la certification collective, au marketing, doivent beaucoup à la mobilisation des exploitations familiales et des femmes rurales. Le Roppa accompagne ce processus, se bat pour la création du marché régional de la Cedeao et pour une réglementation qui favorise le consommateur local. La libre circulation au sein des pays d'Afrique de l'Ouest est l'une des conditions de la valorisation des produits locaux. Une cartographie des expériences d'accès aux marchés domestiques — réussites à transformer en propositions et échecs à éviter — est en cours et servira d'argumentaire au plaidoyer. Les défis restent importants mais, au-delà de la réglementation régionale, ce sont aussi les initiatives nationales qui dessinent une tendance encore inimaginable il y a peu. Au Burkina Faso, une circulaire du Premier ministre encourage les services publics, notamment les maisons à grande consommation (armée, hôpitaux...), à s'approvisionner en produits nationaux. Au Bénin, le Chef de l'État a proposé d'enlever les taxes sur les importations des produits agricoles et agroalimentaires venant des pays d'Afrique de l'Ouest. Au Sénégal, le gouvernement a adopté des mesures de contingentement en vue de créer la préférence nationale pour la pomme de terre, le riz, l'huile d'arachide, la carotte, l'oignon...

La politique agricole de la Cedeao encourage deux systèmes agricoles, agrobusiness et exploitations familiales. Ces dernières ne risquent-elles pas d'être lésées?

La position du Roppa est claire: nous n'avons pas de problème avec le secteur privé. Les premiers acteurs agricoles privés sont les exploitations familiales! Ce sont elles qui investissent, veulent de bons revenus, aspirent à se transformer... Ce que nous demandons, c'est qu'elles aient accès aux moyens

Au Sénégal, le CNCR ne lâche rien !

Le principe d'implication des organisations paysannes (OP) dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de la politique et des programmes est unanimement accepté par les instances nationales et régionales. Au Sénégal, les OP ont pu jouer un rôle décisif grâce à leur capacité d'anticipation rendue possible par leur suivi des exploitations familiales et par l'information reçue à temps du Roppa. Cependant, la plupart des plateformes nationales ont rencontré des difficultés pour signer le pacte des parties prenantes au cours de la première génération des programmes nationaux d'investissement agricole (PNIA) en tant que représentantes des OP. Les autorités politiques ont, dans certains pays, préféré des réseaux d'OP qu'elles ont mis en place.

Au Sénégal, l'actuelle formulation du Pro-

gramme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (Pniasan) est pilotée par le CNCR au sein du Groupe de dialogue social et politique (GDSP) de la société civile, ceci sur accord de toute la société civile sénégalaise. Le CNCR, ainsi mandaté, a alors pris l'initiative de rendre plus dynamique ce groupe de dialogue. Outre la participation à la revue annuelle conjointe du secteur agricole, la stratégie de mobilisation a reposé sur une démarche alliant élaboration d'une note de cadrage, animation d'ateliers de concertation dans les cinq zones agroécologiques, tenue d'un atelier avec les jeunes et les femmes et rencontres du comité technique pour l'aboutissement des propositions, dont celle d'un dispositif de suivi dans les différentes régions du pays.



Nadjirou Sall, secrétaire général du Roppa © Roppa
Sandou Assimarou Gnassingbé, président du conseil d'administration de la CTOP © CTOP



Aujourd'hui, nous sommes reconnus comme interlocuteur dans le cadre du GDSP. Un dispositif de veille, national et régional, suit l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de ces politiques. Le GDSP jouit déjà d'une certaine reconnaissance des autorités chargées de la mise en œuvre du Pniasan et constitue un cadre fédérateur des OP et de la société civile pour améliorer l'influence sur les politiques agricoles.

| **Nadjirou Sall, président du CNCR**

Au Togo, la CTOP s'impose dans la gouvernance du Pniasa

Nous avons été consultés à chaque étape de l'élaboration du Pniasa, lancé en 2009. Notre seul regret, pour avoir fortement participé à son élaboration, est que la Coordination togolaise des organisations paysannes et de producteurs agricoles (CTOP) n'ait pas signé le pacte au nom des producteurs togolais, le gouvernement ayant jugé nécessaire que le Bureau national des Chambres régionales d'agriculture le fasse. Cela ne nous a pas découragés mais a plutôt renforcé notre détermination.

Au début, la CTOP n'était pas membre des organes de gouvernance du Pniasa, mais depuis près d'un an, elle est régulièrement invitée aux réunions du Comité interministériel de pilotage stratégique. Et nous réalisons une veille de proximité dans les cinq régions économiques du

pays, sur la mise en œuvre des projets majeurs du programme. Malgré les difficultés, beaucoup d'actions sont à saluer, dont la construction des infrastructures de stockage au profit des OP et les accords de financement directs entre les OP et l'État togolais entre 2012 et 2016. Pour la formulation de la nouvelle génération du Pnia — le Pniasan —, la CTOP a élaboré une note de contribution paysanne, avec l'appui du Roppa. La majeure partie de nos préoccupations ont été prises en compte. La CTOP a aussi transmis, au ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, une note concernant le programme de développement des agropoles au Togo (Prodat). Le document final du Pniasan tient compte de nos préoccupations et propositions, dont celle de renforcer les investisse-

ments publics au profit des exploitations familiales. Nos perspectives, malgré des moyens limités, sont d'une part, de caractériser les OP des zones d'intervention des agropoles et d'identifier leurs besoins pour améliorer leur position dans les chaînes de valeur et d'autre part, de participer à l'élaboration et la validation de la loi d'orientation agricole en cours.

Nous avons donc pris les devants : se procurer les informations et les agendas, se préparer en conséquence, afin de mieux participer, y compris dans la mise en place des agropoles. Tout n'est pas rose, parfois on a l'impression d'être oubliés, mais notre place est aujourd'hui reconnue.

| **Sandou Assimarou Gnassingbé, président du conseil d'administration de la CTOP**

techniques et financiers de cette transformation, tout en renforçant leur résilience. Nous sommes ouverts à des partenariats, à condition qu'ils soient vraiment gagnants-gagnants, entre une agriculture familiale et un secteur privé qui se positionne avec transparence dans le secteur agrosylvopastoral et halieutique.

Laissons l'agriculture familiale faire ce qu'elle seule sait bien faire : alimenter les populations, préserver les ressources de base, créer de l'emploi et des richesses au niveau des terroirs tout en assurant la transmission socioculturelle des valeurs à travers des systèmes de production résilients!

| **Propos recueillis par Isabelle Duquesne**